

Normes d'édition

La longueur des textes est déterminée par le cycle d'étude :

- **Baccalauréat** : compte-rendu critique d'un ouvrage récent entre 800 et 1200 mots
OU article entre 4800 et 6000 mots;
 - **Maîtrise** : article entre 6000 et 8000 mots;
 - **Doctorat** : article entre 7000 et 9000 mots.
-
- **Interligne** 1,5, police **Times New Roman** taille 12;
 - **Marges** de 3 cm en haut, en bas, à gauche et à droite;
 - **Le titre** du texte ne doit pas compter plus de 15 mots, trois niveaux de titres sont permis, chacun de ces niveaux doit être en gras et numéroté.
 - **Deux copies** doivent être soumises : l'une avec coordonnées complètes (nom et prénom, téléphone, adresse courriel, champ d'études, niveau de scolarité et université) ainsi qu'une copie anonyme (texte seulement). Les deux copies doivent être soumises simultanément à l'adresse suivante : cycles.lecture@gmail.com;
 - Les deux copies soumises doivent être accompagnées d'un résumé d'au plus 100 mots ainsi que d'un à cinq mots-clés qui situent le sujet du texte.

Les textes devront respecter les règles de ponctuation suivantes :

- Aucune espace avant la virgule, une espace sécable la suivant;
- Une espace insécable avant et une espace sécable après un point-virgule ou un deux-points;
- Une espace insécable après un guillemet ouvrant et avant un guillemet fermant;
- Utilisation de guillemets français (chevrons);
- Seulement une espace après le point final.

Les textes devront respecter les règles d'orthographe des chiffres et des nombres suivantes :

- Les nombres de 0 à 10 (inclus) sont toujours écrits en lettres, que ces nombres soient au début ou à l'intérieur d'une phrase.
- À partir de 11, les nombres sont écrits en chiffres dans les phrases; s'ils sont au début d'une phrase, ils sont écrits en lettres.
- S'il y a une énumération de plusieurs catégories évoquant des nombres différents dans une même phrase, tous les nombres sont écrits en chiffres.
- Les nombres inférieurs à zéro, les fractions, les rapports et les pourcentages s'écrivent toujours en chiffres.
- Les signes %, \$, ..., sont détachés du nombre par une espace insécable.

Les textes considérés devront respecter les normes de référence et de bibliographie suivantes :

- Les notes doivent se situer en bas de page et sont à simple interligne et en police Times New Roman taille 10.
- La méthode utilisée pour les citations directes et indirectes devra suivre la méthode auteur-e-date. Les références bibliographiques doivent être placées dans le texte en indiquant entre parenthèses le nom de famille de ou des auteurs et auteures, l'année de publication et la page (s'il s'agit d'une citation directe), comme dans les exemples suivants : (Meilleur, 1992: 125), (Meilleur et Chevrette, 1988: 240), (Tremblay, 1988; Lévesque, 1990). La référence doit suivre immédiatement le mot ou les guillemets avant toute ponctuation.
- Lorsqu'il y a plusieurs auteurs et auteures à citer dans une même parenthèse, l'ordre chronologique doit être privilégié.
- Le nom complet d'un sigle ou d'un acronyme devra être indiqué à sa première occurrence: ex. Université du Québec à Rimouski (UQAR)

- S'il y a utilisation de tableaux et de graphiques, ceux-ci doivent être numérotés, titrés et les sources des informations qu'ils contiennent doivent être identifiées clairement.
- Les titres de livres, de revues, de journaux et de collectifs nommés dans les textes doivent être en italique et les titres d'articles et de chapitres d'ouvrages collectifs doivent être en caractère normal, entre guillemets français.
- Les citations de quatre lignes et moins doivent être intégrées au texte entre des guillemets français. Les citations de cinq lignes et plus doivent être à interligne simple et légèrement en retrait des marges de gauche et de droite (de 2 centimètres de chaque côté), sans guillemets et la police doit être réduite à 10 points.
- Si le texte comprend des citations dans une autre langue que le français, il est demandé de les traduire dans le corps du texte et de placer la citation originale en note de bas de page.
- La bibliographie complète sera placée en ordre alphabétique à la fin du document.

La bibliographie devra suivre le protocole suivant :

- Livre : NOM DE L'AUTEUR, Prénom (année). Titre du livre, Lieu d'édition : nom de l'éditeur, Nombre de pages.
- Article : NOM DE L'AUTEUR, Prénom (année). «Titre de l'article», Nom de la revue, vol. X, no X, Lieu d'édition : nom de l'éditeur, pp. Première page – dernière page de l'article.
- Texte dans un ouvrage collectif : NOM DE L'AUTEUR, Prénom, (année). « Titre du texte », pp. Première page – dernière page du texte, dans Prénom NOM (dir.), Titre du livre, Lieu d'édition : nom de l'éditeur.
- Référence en ligne : NOM DE L'AUTEUR, Prénom (année). « Titre de l'article », Nom du site, [Lien Internet], date de consultation.

Les textes considérés devront obligatoirement respecter les normes de féminisation suivantes :

- La féminisation par dédoublement devra être employée tout au long du texte (ex : les étudiants et les étudiantes).
- L'accord de proximité sera privilégié, c'est-à-dire que l'accord des adjectifs se fait avec le nom le plus près (ex : les clients et les clientes sont servies; les intervenantes et intervenants suggérés).

En soumettant un texte au comité éditorial de la revue Cycles sociologiques, l'auteur ou l'auteure prend l'engagement que le texte n'ait jamais été publié, qu'il n'est pas soumis à l'évaluation d'une autre revue et que toute utilisation d'un texte ou d'une idée d'autrui est référencée adéquatement. De plus, l'auteur ou l'auteure prend l'engagement que les permissions de reproductions aient été obtenues pour toute illustration ou image soumise.

Aucune modification ne sera faite par le comité éditorial, les textes ne respectant pas les normes prescrites vous seront renvoyés.

Au plaisir de vous lire,

Le comité de la revue **Cycles Sociologiques**